## **Fiches d’identification**

### **Entité de droit privé/public ayant une forme juridique**

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici : https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b

|  |
| --- |
| **NOM OFFICIEL[[1]](#footnote-1)NOM COMMERCIAL(si différent)** **ABRÉVIATION****FORME JURIDIQUE****TYPE A BUT LUCRATIF****D'ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF ONG[[2]](#footnote-2) OUI NONNUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL[[3]](#footnote-3)****NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE****(le cas échéant)****LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL VILLE PAYS****DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL JJ MM AAAA****NUMÉRO DE TVA****ADRESSE DU SIEGESOCIAL****CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE****PAYS TÉLÉPHONE** **COURRIEL** |
| **DATE** | **CACHET** |
| **SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ** |

## **Formulaire d’offre – Prix**

En déposant cette offre, le soumissionnaire s’engage à exécuter, conformément aux dispositions du **CSC MRT19001-10071**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Les prix unitaires et les prix globaux de chacun des postes de l’inventaire sont établis en respectant la valeur relative de ces postes par rapport au montant total de l’offre. Tous les frais généraux et financiers, ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les différents postes proportionnellement à l’importance de ceux-ci (voir également point 3.1.4.4) .

Le soumissionnaire s’engage à exécuter le marché public conformément aux dispositions du CSC, aux prix suivants, exprimés en euros/Mru et hors TVA :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Expertise** | **Unité : une journée de travail** | **Prix unitaires Euro ou MRU (\*) Htva** | **Montants** |
| 1. **Expert principal(e) spécialiste du conseil agricole**
 | Bureau du soumissionnaire | En chiffre |  |
| En lettre |  |
| sur le terrain (Mauritanie) | En chiffre |  |
| En lettre |  |
| 1. **Expert Elevage/pastoralisme**
 | Bureau du soumissionnaire | En chiffre |  |
| En lettre |  |
| sur le terrain (Mauritanie) | En chiffre |  |
| En lettre |  |

(\*) préciser la devise en biffant la mention inutile

Pourcentage TVA : ……………%.

L’information confidentielle et/ou l’information qui se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux est clairement indiquée dans l’offre.

Afin de rendre possible une comparaison adéquate des offres, les données ou documents mentionnés au point « *Récapitulatif des documents à remettre* » doivent être joints à l’offre.

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à …………………… le ………………

**Signature manuscrite originale** / nom :

………………………………………………

## **Tableaux Profils Experts**

|  |  |
| --- | --- |
| **(1) Expert(e) principal(e) : spécialiste du conseil agricole** | **Qualifications / expériences***(L’expérience est quantifiée en hommes-mois)* |
| **Nom de l’expert :** |
| **Critères de sélection** |
| Expérience minimum de 10 années dans la conception, la mise en place et l’accompagnement, et l’évaluation de dispositif de conseil agricole ou pastoral en Afrique subsaharienne |  |
| Parfaite maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit. |  |
| **Critères d’attribution** |
| Expériences en matière de définition, analyse et/ou évaluation de politiques sectorielles agricoles incluant la prise en compte des acteurs privés, des organisations socio-professionnelles en tant que partenaires des services de l’Etat dans la fourniture de services aux acteurs du secteur |  |
| Au moins 2 expériences professionnelles en Mauritanie incluant une bonne connaissance du contexte sectoriel « développement rural », des acteurs privés et des organisations socio-professionnelles |  |
| Expériences avérées de renforcement de capacités d’acteurs du développement rural |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **(2) Expert Elevage/pastoralisme** | **Qualifications / expériences***(L’expérience est quantifiée en hommes-mois)* |
| **Nom de l’expert :** |
| **Critères de sélection** |
| Expérience professionnelle minimale de 10 années en Mauritanie dans le développement rural |  |
| Expérience professionnelle minimale de 5 années en Mauritanie dans le domaine socio-foncier et de l’accès à la ressource en milieu pastoral |  |
| Parfaite maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit. |  |
| **Critères d’attribution** |
| Expérience avérée dans l’analyse territoriale de la gestion décentralisée des ressources naturelles |  |
| Expérience avérée dans la conception d’outils méthodologiques en lien avec la médiation foncière et l’accès aux ressources naturelles |  |

## **Attestation d’exclusivité et de disponibilité**

Le/la soussigné(e) déclare qu’il/elle prestera exclusivement pour le soumissionnaire………………………………………………..……….. dans le cadre des prestations liées au marché MRT19001-10071 et en conséquence ne sera pas présenté comme expert(e) par un autre soumissionnaire.

Le/la soussigné(e) s’engage à être disponible pour des prestations pendant la durée totale du marché.

Date : …………………………

Nom, prénom de l’expert(e) : …………………………………………………

Signature (\*) :

*(\*) Cette attestation signée par l’expert(e) est jointe à l’offre en format PDF ou équivalent.*

## **Déclaration d’intégrité pour les soumissionnaires**

Concerne le soumissionnaire :

Domicile / Siège social :

Référence du marché public :

À l’attention de Enabel – l’agence belge de développement,

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

* Ni les membres de l’administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d’un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel – l’agence belge de développement.
* Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec de Enabel – l’agence belge de développement (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
* J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie et à la lutte contre la corruption repris dans le Cahier spécial des charges et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Je suis / nous sommes de même conscient(s) du fait que les membres du personnel de Enabel – l’agence belge de développement sont liés aux dispositions d’un code éthique qui précise ce qui suit : “*Afin d’assurer l’impartialité des membres du personnel, il leur est interdit de solliciter, d’exiger ou d’accepter des dons, gratifications ou avantages quelconques destinés à eux-mêmes ou des tiers, que ce soit ou non dans l’exercice de leur fonction, lorsque les dons, gratifications ou avantages précités sont liés à cet exercice. Notons que ce qui importe le plus dans cette problématique est moins l’enrichissement résultant de l’acceptation de dons, gratifications ou avantages de toute nature, que la perte de l’impartialité requise du membre du personnel dans l’exercice de sa fonction. À titre personnel, les membres du personnel n’acceptent aucune gratification, aucun don ni avantage financier ou autre, pour les services rendus”*.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

* Afin d’éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l’exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l’administration et les travailleurs) d’offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel – l’agence belge de développement, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
* Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu’il s’avérerait que l’attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l’obtention ou l’offre des avantages appréciables en argent précités.
* Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l’exclusion du contractant du présent marché et d’autres marchés publics pour Enabel – l’agence belge de développement.
* Le contractant du marché (adjudicataire) s’engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d’exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu’il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel – l’agence belge de développement se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l’encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" avec mention du nom et de la fonction:

……………………………..

Lieu, date

## **Déclaration sur l’honneur – Motifs d’exclusion**

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l’objet d’une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l’une des infractions suivantes :

1° participation à une organisation **criminelle**;

2° **corruption**;

3° **fraude**;

4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d’une telle infraction;

5° blanchiment de capitaux ou financement du **terrorisme**;

6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains.

7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

8° la création de sociétés offshore

L’exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement.

1. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d’impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale pour un montant de plus de 3.000 €, sauf  lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu’il possède à l’égard d’un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l’égard de tiers. Ces créances s’élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales ;

1. le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d’activités, de réorganisation judiciaire, ou a fait l’aveu de sa faillite, ou fait l’objet d’une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d’une procédure de même nature existant dans d’autres réglementations nationales;

1. le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité.

Sont entre autres considérées comme telle faute professionnelle grave :

 une infraction à la Politique de Enabel concernant l’exploitation et les abus sexuels – juin 2019

1. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 <lien>;
2. une infraction relative à une disposition d’ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail ;
3. le soumissionnaire s’est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l’absence de motifs d’exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
4. lorsque Enabel dispose d’élements suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d’exclusion Enabel en raison d’un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

1. lorsqu’il ne peut être remédié à un conflit d’intérêts par d’autres mesures moins intrusives;

1. des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l’exécution d’une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d’un contrat antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d’office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.
 Sont considérées comme ‘défaillances importantes’ le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l’Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail.
La présence du soumissionnaire sur la liste d’exclusion Enabel en raison d’une telle défaillance sert d’un tel constat.
2. des mesures restrictives ont été prises vis-à-vis du contractant dans l’objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l’homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d’armes de destruction massive.
3. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d’entités soumises par les Nations-Unies, l’Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l’adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l’Union européenne, les listes peuvent être consultées à l’adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

<https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf>

Pour la Belgique : <https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2>

1. Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d’autres motifs d’exclusion supplémentaires sont encore possibles.

Le soumissionnaire déclare formellement être en mesure, sur demande et sans délai, de fournir les certificats et autres formes de pièces justificatives visés, sauf si:

a. Enabel a la possibilité d’obtenir directement les documents justificatifs concernés en consultant une base de données nationale dans un État membre qui est accessible gratuitement, à condition que le soumissionnaire ait fourni les informations nécessaires (adresse du site web, autorité ou organisme de délivrance, référence précise des documents) permettant à Enabel de les obtenir, avec l’autorisation d’accès correspondante;

b. Enabel est déjà en possession des documents concernés.

Le soumissionnaire consent formellement à ce que Enabel ait accès aux documents justificatifs étayant les informations fournies dans le présent document.

Date

Signature

## **Fiche signalétique financière**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|   |  |  |   |   |
| **INTITULE (1)** |   |
| **ADRESSE** |   |
|  |  |
| **COMMUNE/VILLE** |   |  | **CODE POSTAL** |   |
| **PAYS** |   |  |  |  |
| **CONTACT** |   |
| **TELEPHONE** |   |  | **TELEFAX** |   |
| **E - MAIL** |   |
|  |   |   |   |   |
|  |  |  |  |  |
|   | **BANQUE (2)** |  |  |   |
|   |  |  |  |  |
| **NOM DE LA BANQUE** |   |
| **ADRESSE (DE L'AGENCE)** |   |
|  |  |
| **COMMUNE/VILLE** |   |  | **CODE POSTAL** |   |
| **PAYS** |   |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
| **NUMERO DE COMPTE** |   |
|   |  |  |  |  |
| **IBAN (3)** |   |
|  |  |  |  |  |
| **NOM SIGNATAIRES** | **NOM PRENOM** | **FONCTION** |
|  |   |   |   |   |
|  |   |   |   |   |
|  |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |
| **CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE LA BANQUE (les deux obligatoires)** |  | **DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE (Obligatoire)**  |
|  |  |  |  |  |
| ***(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.*** |
| ***(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent.Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas*** |
| ***(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.*** |

1. Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant. [↑](#footnote-ref-1)
2. ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le numéro d’enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays. [↑](#footnote-ref-3)